

## **FINANCEMENT : IL FAUT PLUS D'ARGENT POUR L'EAU.**

### **Questions :**

- ❑ Comment trouver les ressources financières nécessaires pour atteindre les deux Objectifs de développement du Millénaire visant la desserte en eau et l'assainissement ?
- ❑ Comment, pour ce faire, réussir à accroître fortement les investissements ?
- ❑ Comment permettre à ces investissements d'être rentables ?
- ❑ Comment faire pour ne pas augmenter de manière insupportable les factures d'eau payées par les consommateurs, surtout les plus pauvres ?

« Le monde dépense actuellement un peu moins de 80 milliards de dollars par an pour les investissements dans les services liés à l'eau dans les pays en voie de développement. Or les besoins sont estimés à 180 milliards par an si nous voulons atteindre les objectifs du millénaire, l'essentiel de l'augmentation étant lié à l'assainissement. Il faut donc plus que doubler les efforts financiers annuels » (source : « Eau », ouvrage publié par Michel Camdessus, Bertrand Badré, Ivan Chéret, Pierre-Frédéric Ténière-Buchot, Fayard 2004, page 143).

Ces chiffres sont sujets à polémique dans les milieux d'experts. Mais personne ne remet en cause le constat de Loïc Fauchon, président du Conseil mondial de l'eau : « il faut plus d'argent pour l'eau, et de l'argent accessible pour tous et partout ».

Il faut que soit généralisée la notion de recette affectée pour l'eau (y compris l'assainissement). L'argent collecté pour l'eau doit aller à l'eau. C'est le principe de « l'eau paie l'eau » qui permet de placer l'action à hauteur de la décision.

L'eau, disent certains, « ne peut être la propriété de quiconque, ni être assimilée à une marchandise. L'eau doit être libre et considérée comme un "bien commun, patrimoine de l'humanité", accessible à tous » (Danielle Mitterrand).

Est-il acceptable que la gestion des services d'eau fasse l'objet de profits ?  
L'eau ne doit-elle plus faire l'objet d'une « marchandisation » ?

Attention aux fausses bonnes idées. Il faut des incitations économiques pour permettre de meilleurs comportements (idem pour le principe pollueur/payeur), et il faut que « l'eau des riches paie l'eau des pauvres ».

Diverses solutions existent pour permettre un accès gratuit à l'eau : par exemple la création de bornes fontaines gratuites ou quasi gratuites (il faut financer l'entretien de ces bornes).

Un branchement social, destiné aux pauvres, peut être gratuit, tandis qu'un branchement ordinaire, destiné aux ménages plus riches, doit être payant. A Abidjan, la politique des branchements sociaux, que l'Etat a mise en place dès le milieu des années 1970, permet d'installer gratuitement des branchements à usage domestique pour des abonnés à faibles revenus. La gratuité n'est cependant pas totale, car le client paye les frais d'abonnement, l'avance sur consommation, les frais de pose du compteur... Le principe est plutôt celui d'une tarification progressive que celui de la gratuité.

A Dakar, en 1990, les municipalités préfinancent les extensions du réseau et participent à la subvention des branchements. La charge du branchement social est répartie entre l'Etat (30%), la commune (20%) et l'abonné (50%). Les extensions de réseau sont financées entièrement par la commune de Dakar, et prises en charge par l'Etat dans le cas des communes pauvres.

En fait, on ne pourra relever le défi de l'eau que si chacun paye sa part, y compris l'usager. Dans les faits, la gratuité est synonyme de gaspillage, d'absence d'investissements, et de privation d'eau pour les plus pauvres. « Il faut mobiliser les collectivités locales et les ressources des particuliers, là où la faible rentabilité s'avère dissuasive pour les firmes privées, y compris dans les pays où la bureaucratie et les détournements de fonds ont conduit les services publics à la faillite » (J.F. Donzier, directeur général de l'Office international de l'eau).

### **Un exemple parlant:**

Bien que la République du Congo soit l'un des pays les plus humides de l'Afrique centrale, la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE), ne peut desservir en eau qu'une partie très insuffisante de la population. Dans un certain nombre de villes du pays, on ne dispose d'eau que trois jours par semaine parce que les tarifs sont si bas que la SNDE ne peut pas se donner les moyens d'acheter assez de carburant pour actionner les pompes. Pour compléter l'eau fournie par la SNDE, les résidents doivent se rabattre sur l'eau non potable des ruisseaux ou acheter de l'eau embouteillée, importée à un coût onéreux.

Les plus démunis seraient prêts à payer un prix raisonnable de l'eau potable si les investissements nécessaires étaient réalisés: « ils doivent actuellement payer l'eau cinq fois plus cher dans les bidonvilles, où elle est distribuée par camions citernes et vendue au seau, sans parler de sa qualité » (JF Donzier).

Les financements publics restent la source de financement la plus importante, mais ils ne suffiront pas à relever le défi. Il faut rendre leur utilisation plus efficace et mieux cibler les investissements en faveur des plus démunis. Rendre les marchés de capitaux

nationaux plus performants, dynamiser l'épargne locale, apporter des protections particulières aux fonds investis pour tenir compte des risques spécifiques à l'eau.

L'aide publique au développement (dont 5% environ va au secteur de l'eau, et dont les dépenses ne couvrent que 15% des besoins/source : Michel Camdessus et J.M. Severino, directeur général de l'Agence française pour le développement) a accusé une sérieuse baisse entre le milieu des années 90 et ce jusqu'en 2001. La cause en a été notamment la récession japonaise (le Japon fournit 29% de l'APD consacrée à l'eau).

Depuis 1990, les engagements d'APD dans le domaine de l'eau ont augmenté légèrement, de 2,6 milliards de dollars US en 1992 à 3,4 milliards de dollars US en 2002 (données corrigées des variations interannuelles). On observe une forte hausse des engagements annuels en 2004 qui atteignent 4,5 milliards de dollars.

Depuis 1998, l'augmentation de l'APD/eau est moins rapide que l'augmentation de l'APD totale.

A propos de l'aide au développement, L.Fauchon indique qu'il lui semble préférable de « payer les investissements non plus sous forme de prêts, mais de dons. Pourquoi réduire la dette des pays pauvres si c'est pour leur redemander immédiatement d'emprunter afin de financer les infrastructures nécessaires ? Mieux vaut financer les infrastructures d'eau dans les pays pauvres que d'élever des murs autour de nos pays développés pour lutter contre l'immigration ».

L'Aide publique au développement dans le domaine de l'eau (APD/eau) est majoritairement distribuée sous forme de prêts, mais depuis ces dernières années, la part des dons a augmenté. Ces derniers représentaient environ 40% des engagements d'APD/eau en 1993, ils en représentent environ 50% depuis le début des années 2000.

Le problème de l'investissement privé, c'est que l'eau n'est pas un secteur rentable (investissement de long terme, faibles retours sur investissements).

« Dans les pays en voie de développement, vous avez un retour sur investissement de 20 % à 25 % dans les télécoms, de 13 % à 15 % dans l'électricité, mais d'à peine 5 % pour l'eau potable et l'assainissement » rappelle Jamal Saghir, directeur énergie et eau à la Banque mondiale, dans une interview accordée au quotidien économique La Tribune (25 août 2005).

Cependant on aurait tort de se livrer à un calcul économique à court terme en matière d'eau. « Pour 1 dollar investi dans l'approvisionnement en eau, l'hygiène ou la gestion des ressources en eau, vous pouvez avoir un retour qui, suivant les secteurs et la technologie utilisée, peut atteindre de 3 à 34 dollars : pensons aux gens qui ne tombent plus malades à cause de maladies colportées par l'eau, avec les femmes qui peuvent travailler au lieu d'aller chercher de l'eau. » (source Johan Kuylenstierna, expert de l'Institut international de l'eau de Stockholm).